Les mots ont un sens

Migrant, réfugié, exilé, sans-papiers… notre façon de le nommer oriente notre regard sur l'étranger. Un réfugié, on l'accueille, un sans-papiers on le régularise, un migrant, il ne fait que passer…

Ukraine, la protection temporaire dans les Yvelines.

Des millions d'Ukrainiens sont obligés de fuir la guerre dans leur pays, l'Europe a décidé d'organiser leur accueil. A la préfecture des Yvelines, une plateforme d'accueil téléphonique a été mise en place, opérée par l'association Aurore, la plateforme permet d'obtenir un rendez-vous en préfecture pour obtenir le statut de protection temporaire. Les guichets situés en préfecture, 1 avenue de l'Europe, à Versailles, seront ouverts aux personnes ayant pris rendez-vous via cette plateforme au préalable.
Téléphone : 08 05 69 14 02
Courriel : accueil.ukraine78@aurore.asso.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

La plateforme concerne également les recherches d'hébergement, l'accompagnement médical et psychologique, les enfants mineurs en âge d'être scolarisés et le droit à la protection sociale.

https://www.yvelines.gouv.fr/Actualites/Informations-a-destination-des-ressortissants-ukrainiens

Cérémonie des Barbelés Awards à Calais. Remise de prix satirique aux « pires mesures » : arbres coupés, distribution de nourriture interdite, tentes lacérées… 8 à 10 tonnes d'affaires prises aux exilés sont jetées tous les mois… https://www.lien-social.com

Rapport national 2021 sur les centres de rétention administrative

La volonté d'« *enfermer à tout prix* » a conduit à « *l'apparition de nombreux clusters* » de contamination au Covid-19 dans ces centres fermés, ont dénoncé les associations. « *La logique d'enfermement l'emportant sur le strict respect des mesures barrières* ».

Alors que des mesures sanitaires successives ont été instaurées par le gouvernement pour lutter contre la pandémie de la Covid-19 au sein de la population générale, **42 353 personnes ont été privées de liberté, dont 26 485 dans le seul CRA de Mayotte**, dans des conditions sanitaires souvent en porte-à-faux avec ces mêmes mesures, et ce même en l'absence de perspective d'éloignement vu la fermeture des frontières et la suspension des vols internationaux.
Le contexte sanitaire dégradé et l'allongement de la durée de rétention ont aggravé les tensions déjà quotidiennes, entraînant plusieurs tentatives de suicide et trois décès.

https://www.lacimade.org

Condamnation de la préfecture du Bas-Rhin

A Strasbourg comme dans de nombreux départements, la dématérialisation est à la fois imposée et kafkaïenne : prise de rendez-vous via un planning (souvent saturé) pour certaines démarches, formulaire de « pré-demande » pour d'autres, ou encore demandes intégralement déposées en ligne selon trois types d'interface différentes selon la démarche en cause…
La décision du Tribunal administratif rendu le 28 février 2022, contraint la préfecture à revoir son organisation à compter du… 1er juillet 2022, du fait de l'illégalité de différents téléservices.

Cercle de Silence de Mantes et du Mantois

26 mars 2022, 145 ème Cercle de Silence du Mantois, 13 ème année.

Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque personne
ne se discute pas,
elle se respecte

Notre silence le crie

Le Cercle de Silence

est une action non violente, qui rassemble régulièrement, dans un espace public, des hommes et des femmes de divers horizons et de toutes convictions philosophiques, religieuses et politiques. Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux personnes étrangères venues en France pour mieux vivre ou sauver leur vie.

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès ».

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois, entre 11h et midi, le 4ème samedi de chaque mois, place Saint Maclou à Mantes-la-Jolie.

Prochains rendez-vous : 23 avril, 28 mai, 25 juin, 23 juillet, 27 août…

cerclesilencemantes@yahoo.fr

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, Réseau Education Sans Frontières, Equipe paroissiale d'accueil des migrants, Action Catholique Ouvrière, Secours catholique, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Communauté Chrétienne Africaine de Mantes, Ensemble pour une Gauche Citoyenne, Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes.